

## MOT DU PRÉSIDENT



Lors de cette dernière année, j'ai pu bénéficier de votre confiance et occuper le poste de président du SPCQ. L'année 2012-2013 a été très intense, avec de gros défis à surmonter, ce que l'équipe que vous avez élue et mise en place a su faire avec des ressources, disons-le, plus que limitées. Je suis fier de l'équipe que j'ai côtoyée durant cette année. J'espère que lors de la présentation des activités et des accomplissements du Syndicat vous aussi, éprouverez une certaine fierté devant tout le travail réalisé. Certains de ces élus; l'élite des producteurs; se retrouvent en réélection cette année, selon le mode de fonctionnement du Syndicat.

Enrichi de leur expérience, peu importe s'ils sont réélus ou non, je tiens à féliciter ces producteurs courageux pour leur dévouement au nom de tous les producteurs visés par le plan conjoint, car ils l'ont fait dans une manière digne d'être soulignée. Je tiens aussi à féliciter tous ceux qui se présenteront comme candidats cette année, puisque vous tenez au bon fonctionnement du système qui bénéficie à tous.

En effet, ce fut toute une année! Une année à travailler dur et sans relâche à mettre en place les outils permettant d'assurer la pérennité de l'ensemble du secteur caprin. Plusieurs réalisations ont marqué cette année et nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Elle fut satisfaisante, cependant le travail n'est pas terminé, il reste encore beaucoup de défis à surmonter.

Le Syndicat a connu une année riche en activités et en projets avec des résultats satisfaisants. L'année 2013-2014 s'annonce aussi productive. En outre, vos administrateurs et les membres de vos comités de mise en marché se sont réunis en cours d'année pour poursuivre une formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs « pour une gestion efficace du C. A. ». Le travail d'analyse effectué lors de cette session a permis d'identifier cinq priorités sur lesquelles il faut agir pour développer le secteur caprin. Ces priorités sont intégrées au plan d'action du Syndicat 2013-2014.

Dans le secteur laitier, l'application de la convention de mise en marché de lait 2011-2014 va bon train selon l'article 5 de cette convention et se fait de façon équitable. Les contrats annuels sont à la base de cette convention. Des amendements ont été apportés lors du dernier AGA et votre comité travaille encore ardemment pour améliorer davantage la gestion des contrats de lait afin d'assurer la stabilité et la pérennité du secteur laitier. De plus, lors de la dernière AGS, les producteurs se sont prononcés en faveur d'une gestion globale des contrats de lait.

Dans le secteur de viande de boucherie, la demande du marché en viande de chevreaux est importante et il existe un potentiel de développement croissant pour ce secteur, à la fois auprès des consommateurs qui s'approvisionnent principalement dans les grandes chaînes, et auprès des populations immigrantes. Ainsi le Syndicat a jugé opportun de présenter une demande de financement auprès du MAPAQ dans le cadre du programme d'Appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés pour réaliser une étude portant sur le développement du secteur du chevreau de boucherie.



Pour le secteur du mohair, L'AECAPSQ a travaillé principalement sur le projet d'étude d'opportunité pour la transformation et la mise en marché collective du mohair en collaboration avec la firme *ÉcoRessources*. Cette étude est très importante pour ce secteur, car elle ouvrira de nouvelles perspectives de développement pour les producteurs actuels et outillera le démarrage de nouveaux éleveurs.

De plus, un travail d'analyse a été amorcé par votre comité finance pour évaluer la situation financière du Syndicat. Vous serez donc amenés à voter lors de la présente assemblée sur une résolution pour confier un mandat au Syndicat pour faire une étude des scénarios de financement.

Même si nous sommes un petit secteur de production avec peu de producteurs, grâce à la mise en marché collective, nous sommes capables de grandes réalisations pourvu qu'on choisisse de travailler ensemble. Organiser et développer nos marchés passe aussi par la concertation de tous les intervenants de notre secteur. C'est dans cet esprit que le Syndicat a rencontré en cours d'année les représentants de la Société des éleveurs de race laitière du Québec (SERLQ), du Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec (RECBQ) et de l'Association des éleveurs angoras pur-sang du Québec (AECAPSQ); et a pu échanger avec un chercheur de l'Université Laval, afin d'identifier les opportunités des projets de recherche potentiellement intéressants pour le secteur caprin et de prioriser les projets dans leur réalisation. Cette concertation de tous les intervenants est nécessaire pour la pérennité du programme PAFRAPD.

Enfin, je remercie sincèrement notre directeur général Anass Soussi de même que le personnel de l'UPA qui nous a soutenus au cours de l'année.

Je vous souhaite une bonne assemblée à tous et à toutes.



Robert Camden  
Président du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

*du 1<sup>er</sup> août 2012 au 31 juillet 2013*

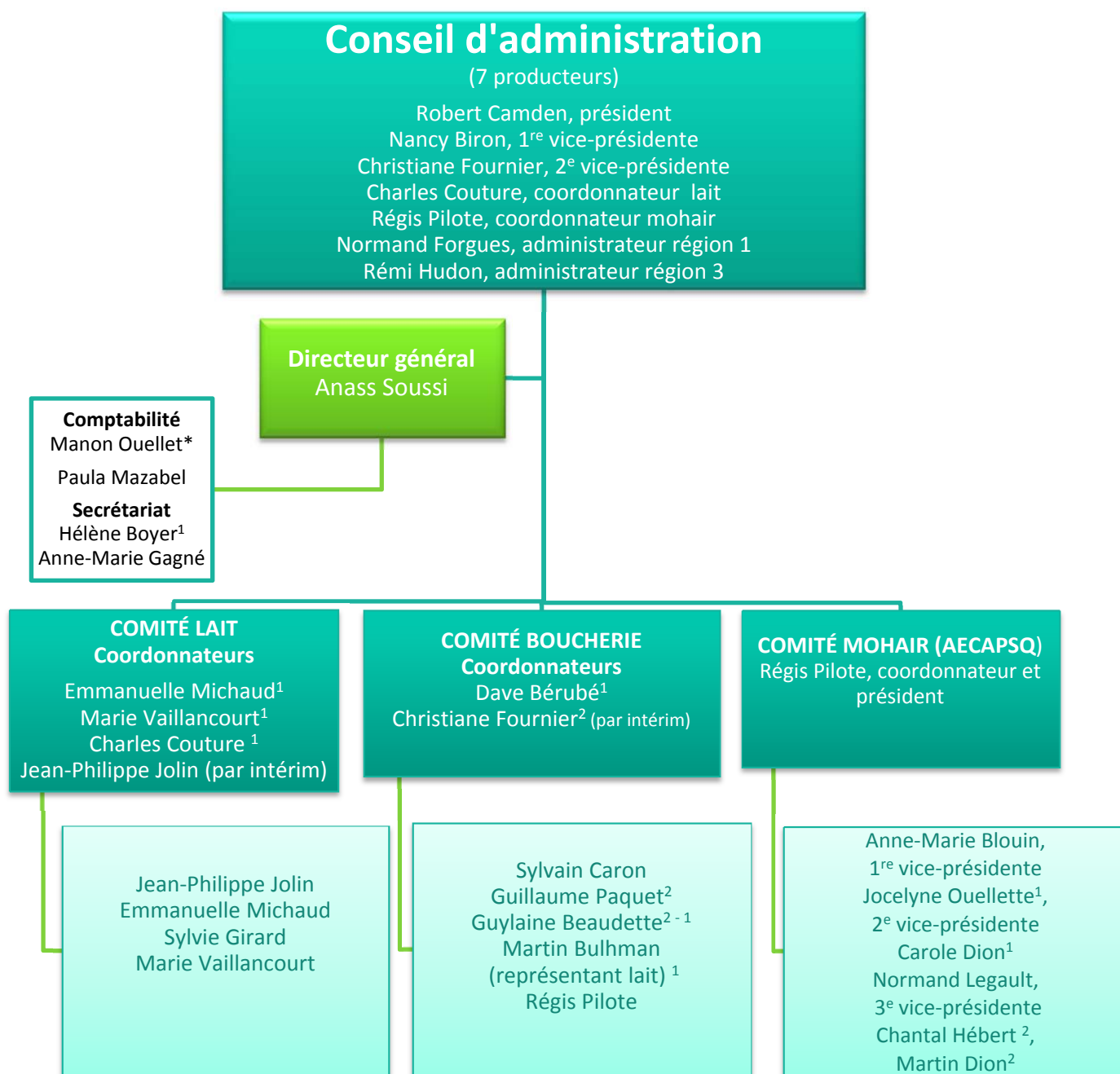
## MISSION

Le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec (SPCQ) s'est donné pour mission de favoriser l'amélioration des revenus des producteurs caprins par le regroupement, la représentation et la défense des intérêts de l'ensemble des producteurs caprins du Québec. Le Syndicat travaille également à valoriser la profession des producteurs de chèvres. D'une façon plus particulière, il œuvre dans le développement de la production, de la commercialisation et des marchés. Il est l'interlocuteur de premier rang de tous les intervenants impliqués de près ou de loin à la production caprine. Par ailleurs, en étant affilié à la Fédération nationale canadienne de la chèvre (FNCC), le Syndicat est impliqué dans les dossiers de santé et de traçabilité des animaux et de salubrité des aliments.

Le Syndicat est administré par sept producteurs élus démocratiquement et est l'office chargé de l'application du plan conjoint des producteurs de chèvres du Québec, qui est en vigueur depuis le 29 mars 2001. Le conseil d'administration du Syndicat collabore avec trois comités de mise en marché (lait, boucherie et mohair) qui travaillent sur des projets propres à leur secteur d'activité.



## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 2012-2013



<sup>1</sup> A quitté sa fonction en cours de mandat

<sup>2</sup> Nommé en cours de mandat

\* En congé de maternité



## INSTANCES ET COMITÉS

### Conseil d'administration

Neuf (9) réunions du conseil d'administration ont eu lieu cette année dont trois (3) par conférence téléphonique :

- ▲ Le 21 août 2012
- ▲ Le 11 octobre 2012
- ▲ Le 8 novembre 2012
- ▲ Le 12 décembre 2012 (téléphonique)
- ▲ Le 14 janvier 2013
- ▲ Le 1<sup>er</sup> mars 2013 (téléphonique)
- ▲ Le 27 mars 2013
- ▲ Le 26 juin 2013 (téléphonique)
- ▲ Le 17 juillet 2013

### Rencontres du comité lait

Onze (11) réunions du comité lait ont eu lieu cette année dont six (6) par conférence téléphonique :

- ▲ Le 30 août 2012
- ▲ Le 9 octobre 2012
- ▲ Le 5 novembre 2012
- ▲ Le 19 novembre 2012 (téléphonique)
- ▲ Le 4 décembre 2012 (téléphonique)
- ▲ Le 19 décembre 2012 (téléphonique)
- ▲ Le 21 janvier 2013
- ▲ Le 1<sup>er</sup> mars 2013 (téléphonique)
- ▲ Le 25 mars 2013 (téléphonique)
- ▲ Le 17 avril 2013
- ▲ Le 13 juin 2013 (téléphonique)

### Rencontres du comité boucherie

Huit (8) réunions du comité boucherie ont eu lieu cette année dont quatre (4) par conférence téléphonique :

- ▲ Le 9 août 2012 (téléphonique)
- ▲ Le 10 octobre 2012
- ▲ Le 13 novembre 2012
- ▲ Le 20 décembre 2012
- ▲ Le 25 février 2013
- ▲ Le 21 mars 2013 (téléphonique)



- ▲ Le 24 mai 2013 (téléphonique)
- ▲ 4 juillet 2013 (téléphonique)

## Rencontres de l'Association des éleveurs de chèvres angoras mohair

Trois (3) réunions du comité mohair ont eu lieu cette année dont deux (2) par conférence téléphonique :

- ▲ Le 11 avril 2013
- ▲ Le 5 juin 2013 (téléphonique)
- ▲ Le 4 juillet 2013 (téléphonique)

## RESSOURCES HUMAINES

Au niveau des ressources humaines, le SPCQ est dirigé par une ressource à temps plein (directeur général) et une ressource partielle en secrétariat. Le Syndicat reçoit aussi depuis plusieurs années un appui du service d'aide aux groupes de l'UPA. Celle-ci a mis à la disposition de notre Syndicat certaines ressources ayant une bonne expertise. Ce fut le cas notamment pour les dossiers liés à la mise en marché et la négociation de la convention avec les acheteurs.

## PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE L'UPA

Au cours de l'année 2012-2013, le Syndicat a participé à plusieurs rencontres et événements dans le but de représenter les producteurs et productrices de chèvres et faire entendre les besoins et les attentes de ces derniers. En résumé, les représentations ont été les suivantes.

### Journée de la rentrée de l'UPA

Le président du Syndicat M. Robert Camden était présent à la Journée de la rentrée qui s'est tenue le 28 août 2013 au Centre de congrès de Shawinigan.

### Congrès général de l'UPA

Le président du SPCQ, M. Robert Camden; la première vice-présidente Madame Nancy Biron et le directeur général, M. Anass Soussi, ont assisté au Congrès général de l'UPA qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec du 4 au 6 décembre 2012.

### Table des groupes en organisation

M. Robert Camden a participé à deux rencontres de la Table des groupes en organisation de l'UPA, soit les 20 février et 18 juin 2013, alors que M. Guillaume Bouchard a assisté à la rencontre du 10 septembre 2012.

### Table de travail sur le transfert de ferme :

Monsieur M. Robert Camden a participé à deux rencontres de la Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement de l'UPA, soit les 20 février et 18 juin 2013.



## Table des secrétaires des groupes spécialisés

Monsieur Anass Soussi a participé à la rencontre de la Table des secrétaires spécialisés qui a eu lieu le 13 mai 2013 à la maison de l'UPA à Longueuil.

## Producteur ambassadeur

L'UPA met en place une équipe d'agriculteurs volontaires pour participer, à la demande du service des communications de la confédération, à des activités grand public visant à promouvoir la profession agricole. Les producteurs ambassadeurs sont nommés par leur groupe spécialisé pour un mandat de deux ans renouvelable.

Monsieur Jean-Philippe Jolin, producteur de chèvres laitières, était le représentant du Syndicat des producteurs de chèvres à titre de producteur ambassadeur de l'UPA.

Monsieur Jean-Philippe Jolin a participé à deux activités en tant que producteur ambassadeur. La première était au stand du colloque sur l'approche orientant, organisé par l'AQISEP (Association québécoise d'information scolaire et professionnelle).

Trois organisations – l'Union, Agri Carrières et le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC) – ont animé conjointement ce stand. Le but était de promouvoir auprès des professeurs en orientation le programme « Je cultive ma citoyenneté ».



La deuxième activité était à la journée au Festivent de Lévis. Le but de cette journée est de représenter la profession d'agriculteur et d'en discuter avec les visiteurs. Les gens sont invités à participer à un petit quiz sur l'agriculture afin de courir la chance de gagner un panier de produits régionaux.

## REPRÉSENTATIONS

### Recherche

Le Syndicat a déposé en avril 2013 le rapport final du projet intitulé « Valorisation des fourrages pour l'engraissement des chevreaux de races laitière et bouchère ». L'objectif de ce projet est d'évaluer la faisabilité d'une période d'engraissement exclusivement au pâturage afin de produire des chevreaux lourds. Le rapport final peut être consulté sur le site web du syndicat à la section publication

<http://www.cheveduquebec.com/communiqués.php>

### CRAAQ

Le Syndicat était présent aux différentes rencontres du comité chèvre du CRAAQ. M. Guillaume Bouchard a participé à la rencontre du 20 novembre 2012 qui a eu lieu à l'Hôtel Econolodge à St-Apollinaire, alors que M. Rémi Hudon a participé, en tant que nouveau représentant du Syndicat à ce comité, à la rencontre qui a eu lieu le 3 avril 2013 à l'Hôtel Econolodge à St-Apollinaire.

### Journée INPACQ

Le président, M. Robert Camden était l'invité pour le mot de clôture de la journée INPACQ caprin qui s'est tenue le 25 janvier à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.



Plusieurs conférenciers étaient invités lors de cette journée afin de présenter plusieurs sujets dont la toxémie de gestation, l'importance des composantes du lait, l'outil diagnostic, la régie des chevrettes et la congélation des semences du bouc.

### Rencontre PAFRAPD

Le Syndicat était présent aux trois rencontres pour le partage des FONDS PAFRAPD avec les autres associations (SECLRQ- RECBQ, AECAPSQ) et Les représentants du MAPAQ, qui ont eu lieu au bureau du MAPAQ à Drummondville. En effet, M. Guillaume Bouchard et M. Louis Ménard ont assisté à la rencontre de partage des plans d'action pour le PAFRAPD 2012-2013 du 27 septembre 2012, alors que M. Robert Camden et M. Anass Soussi ont participé aux deux autres rencontres qui ont lieu le 23 janvier et le 12 juin 2013.

### Rencontre Associations caprines – Chercheur de l'université Laval

Le 12 juin 2013, le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec conviait les associations du secteur caprin à une rencontre pour discuter des priorités de recherche de ce secteur. Des représentants du Syndicat, de la Société des éleveurs de race laitière du Québec (SECLRQ), du Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec (RECBQ), de l'Association des éleveurs angoras pur-sang du Québec (AECAPSQ) ont ainsi pu échanger avec le chercheur de l'Université Laval, M. François Castonguay, spécialisé dans le secteur des petits ruminants et avec des représentants du MAPAQ. La rencontre a été appréciée des participants, car elle a permis d'identifier les opportunités des projets de recherche potentiellement intéressants pour le secteur caprin et de prioriser les projets dans leur réalisation. Le Syndicat a atteint son objectif, soit une meilleure concertation des intervenants, ce qui s'inscrit d'ailleurs dans les grandes orientations du plan stratégique du secteur caprin.

### Sélection Caseus – Le concours des fromages fins du Québec – édition 2013

Sélections Caseus est le concours des fromages fins du Québec et contribue depuis 1999 au rayonnement de l'industrie fromagère et du savoir-faire des fromagers québécois. Ce concours est ouvert à toutes les variétés de fromages provenant de petites ou grandes fromageries.

En mars 2013, le Syndicat a envoyé par la poste aux transformateurs, aux producteurs-transformateurs et petites fromageries, une lettre pour les inviter à s'inscrire au concours Sélection Caseus 2013 qui a lieu le 23 mai à l'ITA St-Hyacinthe.

Le SPCQ est représenté par la direction générale (M. Robert Camden) ou un membre du comité lait (Mme Marie Vaillancourt).

Le concours se décline en deux volets et en deux événements :

- ▲ **Prix de l'école de laiterie** : il s'agit d'une évaluation faite par un panel d'experts organisé par l'école de laiterie de l'Institut de technologie agroalimentaire au campus de Saint-Hyacinthe. La remise de prix a lieu lors d'un gala annuel en alternance à Montréal et à Québec.
- ▲ **Prix du public** : une évaluation par les consommateurs est faite lors du Festival des fromages fins de Victoriaville et une remise de prix est offerte pendant le festival.







Le dévoilement des finalistes et gagnants au concours **Sélection Caseus – Prix de l'École de laiterie – édition 2013** s'est tenue le 18 juin à l'Assemblée nationale, sous la présidence d'honneur du vice premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. François Gendron.

Le comité directeur de Sélection Caseus est composé de représentants des organismes suivants :

- ▲ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- ▲ Aliments du Québec;
- ▲ Conseil des industriels laitiers du Québec;
- ▲ Fédération des producteurs de lait du Québec;
- ▲ Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe;
- ▲ La Financière agricole du Québec;
- ▲ Le Festival des fromages fins de Victoriaville;
- ▲ Syndicat des producteurs de chèvres du Québec.
- ▲ Association des fromagers artisans du Québec

Cette année encore, les fromages de chèvre se sont distingués. Les lauréats et les finalistes 2013 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Fromage de lait de chèvre à croûte fleurie, mixte ou naturelle (entreprise transformant plus de 1 M litres de lait)	
<b>LAURÉAT</b>	
<b>Le Cendrillon</b> <b>La Fromagerie Alexis de Portneuf</b>	
<b>Finalistes</b>	
<b>Nom du fromage</b>	<b>Nom de la fromagerie</b>
Chèvre d'Art	La Fromagerie Alexis de Portneuf
L'Extra Pur Chèvre	Agropur Division Fromages
Fromage de lait de chèvre (entreprise transformant moins de 1 M litres de lait)	
<b>LAURÉAT</b>	
<b>Le sabot de Blanchette</b> <b>Fromagerie La Suisse Normande</b>	
<b>Finalistes</b>	
<b>Nom du fromage</b>	<b>Nom de la fromagerie</b>
Grey Owl	Fromagerie Le Détour
Chèvre à ma manière	Fromagerie l'Atelier



Pour plus d'informations sur sélection Caseus et plus précisément sur le prix de l'école de laiterie et le prix du public, visitez les liens web suivants:

<http://itasth.qc.ca/caseus/default.htm>

<http://www.prixdupubliccaseus.qc.ca/>

[www.selectioncaseus.ca](http://www.selectioncaseus.ca)

## PROJETS

- M. Jean Philippe Jolin représentait le syndicat au comité consultatif du projet « Élevage des chevrettes de race laitières de la naissance jusqu'à la mise en reproduction ». Dans le cadre de ce projet, Il a participé à deux rencontres qui ont eu lieu le 24 octobre 2012 et le 7 janvier 2013. Cette étude vise à approfondir les connaissances du secteur caprin face aux facteurs qui influencent la croissance des chevrettes au Québec et permet aussi de cibler les problématiques d'élevage des chevrettes afin de mieux orienter les conseils, les recommandations et les prochaines recherches
- Le Syndicat a présenté une demande de financement pour le projet de Développement du secteur du chevreau de boucherie. L'objectif du projet est de développer le secteur de la production de viande de chevreaux en répondant davantage aux besoins des acheteurs.

Ce projet vise particulièrement à :

- ▲ Établir un portrait de la production et de la vente des chevreaux de boucherie;
- ▲ Analyser les besoins et identifier les attentes des acheteurs (abattoirs, boucherie, consommateurs, etc.) par rapport à une carcasse type;
- ▲ Identifier les opportunités de marchés pour le développement de produits novateurs;
- ▲ Définir les conditions pour mettre en place un système de classification.

## ACTIVITÉS POUR LE SECTEUR DU LAIT DE CHÈVRE

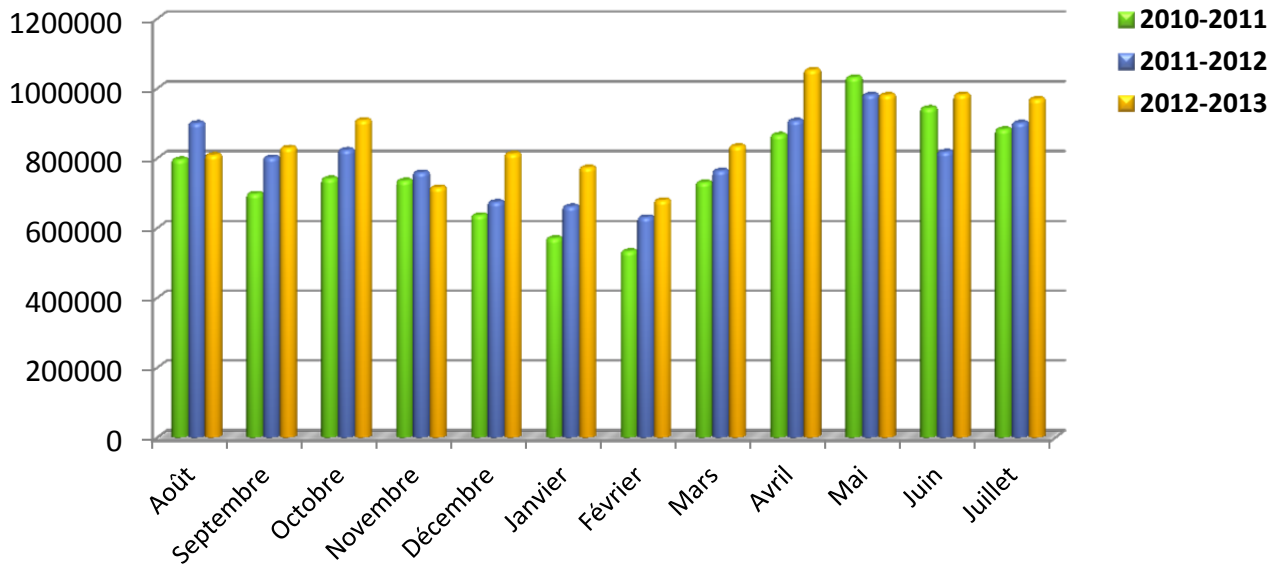
### Statistiques

Le graphique 1 présente les volumes des livraisons mensuelles aux usines laitières pour la période du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet pour les trois dernières années de production. Le volume de lait produit pour l'année 2012-2013 s'est élevé à 10 358 197 litres, soit une hausse de 6,98 % par rapport à l'année précédente.

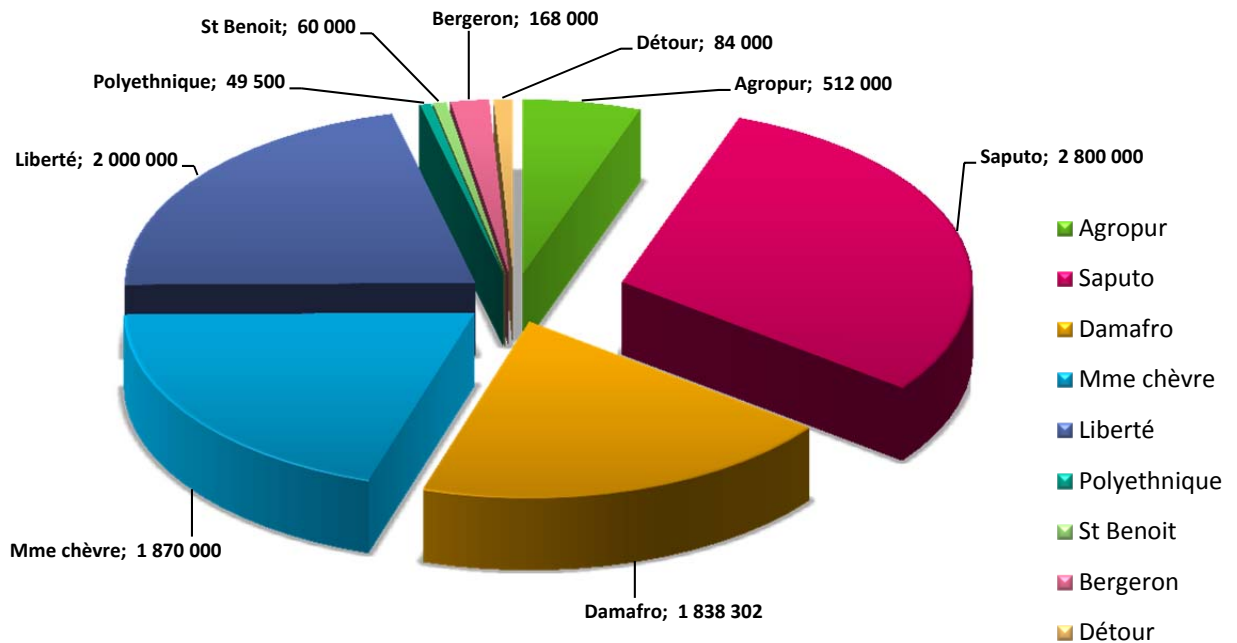
Année	Volumes de lait (litres)	% écart
2012-2013	<b>10 358 197</b>	<b>+6,98</b>
2011-2012	<b>9 635 669</b>	<b>+4,75</b>
2010-2011	<b>9 178 170</b>	



**Graphique 1 : Volumes de lait livrés par mois aux usines laitières du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet**



La figure ci-dessous présente la répartition des volumes de lait (en litres) par acheteurs pour l'année 2012-2013



## Rencontres du comité

Les membres du comité lait ont tenu onze rencontres de travail, dont quatre par conférence téléphonique. Les rencontres du comité ont porté principalement sur :

- la mise en application de la convention de mise en marché du lait de chèvre, notamment l'émission des contrats d'approvisionnement entre producteurs et acheteurs et le suivi de la convention, le suivi et la réalisation de différents projets tels que : la préparation des journées thématiques, la préparation des rencontres avec les acheteurs et le suivi des projets des capsules web.
- L'application et le respect de l'article 5 de la *Convention sur la détermination le respect du volume contracté entre producteurs et les acheteurs*. Le comité s'est assuré que les étapes de la détermination des volumes au contrat d'approvisionnement soient respectées. À cet effet, une rencontre avec les acheteurs a eu lieu à Longueuil le 18 décembre 2012 afin de discuter des amendements adoptés par les producteurs lors de L'AGA du 19 octobre 2012.

## Contrats d'approvisionnement en lait de chèvre 2013

Cette année encore, le Syndicat a déployé beaucoup d'effort pour le calcul et la gestion des contrats de lait, nous avons eu une bonne participation et une plus grande rigueur des producteurs pour le respect des dates d'envoi de leur contrat.

Le Syndicat a respecté le calendrier présenté à l'AGA. En effet, les contrats d'approvisionnement en lait de chèvre ont été acheminés aux producteurs en mois de février avec l'instruction de signer et de retourner les trois copies dans les meilleurs délais afin que le Syndicat fasse parvenir aux acheteurs les copies de contrat pour signature.

Il est à noter que plusieurs rappels ont été faits auprès des producteurs en octobre 2012 afin de recevoir toutes les annexes requises aux calculs des contrats de lait.

## Journées thématiques lait

Le comité lait a organisé deux journées thématiques lait qui ont eu lieu les 20 et 21 février 2013 respectivement à Drummondville et à Québec. L'objectif était de sensibiliser et informer les producteurs des moyens d'améliorer la performance et la rentabilité de leur ferme, et ce, dans le but d'assurer un approvisionnement régulier et uniforme pour l'année. Nous tenons à remercier tous les producteurs, les intervenants du milieu et les conférenciers pour le succès de ces journées. Nous avons eu M. André Charest, producteur et conseiller du CEPOQ, pour nous informer des techniques de désaisonnement pour produire à l'année, suivi de M. Claude Beurivage, chef d'équipe et coordonnateur technique secteur laitier MAPAQ-DGSAIA, traitant de l'inspection du lait de chèvre de la ferme à l'usine. Ensuite, Mme Caroline Brunelle, conseillère provinciale en production laitière caprine, Valacta, nous a parlé des méthodes pour une bonne qualité du lait et ainsi avoir une bonne productivité. Par la suite, il y a eu le lancement officiel des capsules Web, pour les productions laitières et de boucherie. Enfin, nous avons eu M. Simon Hamel, de la Fromagerie L'Atelier, M. Thomas Paquin-Roy agent R et D et Mme Chantal Chouinard, responsable assurance qualité de la Fromagerie Bergeron pour nous parler des caractéristiques d'un bon lait de qualité pour faire un bon fromage.



## Capsule Web

Le comité lait a produit une capsule vidéo qui vise à informer les producteurs des aspects importants de gestion de la production dans le secteur de lait. Cette capsule a été réalisée sur des fermes de nos membres et met en vedette les produits québécois de la chèvre.

Vous pouvez consulter cette capsule sur le lien suivant :

<http://www.chevreduguebec.com/nouvelle.php?id=31>

## Guide de démarrage en production du lait de chèvre

Un guide de démarrage pour les producteurs de lait de chèvre a été produit. L'objectif de ce guide est d'orienter les producteurs dans le démarrage en production laitière caprine pour ce qui concerne la mise en marché du lait. Vous y retrouverez un aperçu des règlements et surtout des références pour trouver l'information nécessaire au démarrage.

## Informations aux intervenants du secteur

Deux rencontres ont eu lieu avec les transformateurs de lait de chèvre.

La première rencontre a eu lieu à Longueuil le 18 décembre 2012 afin d'adopter les amendements adoptés par les producteurs à l'AGA du 19 octobre 2012. Ces amendements ont été présentés et adoptés par les acheteurs en ajoutant un seul amendement présenté dans la case bleue.

Actions	Date
Réception de l'annexe 4 (offre du producteur) et de l'annexe 5 (offre de l'acheteur)	Le 1 <sup>er</sup> octobre
Aucun renouvellement de contrat ne sera fait au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Un avis du Syndicat sera envoyé aux producteurs visés.	Après le 31 octobre
Transmission aux producteurs d'un volume préliminaire sur la base des neuf derniers mois	Le 1 <sup>er</sup> décembre
Deuxième calcul (qui inclut la période de référence du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre)	Le 1 <sup>er</sup> février suivant
Transmission aux producteurs du volume final	Le 10 février suivant
Signature des contrats	Le 28 février suivant
<b>Transmission aux acheteurs de la confirmation de l'annexe 5</b>	<b>Le 15 novembre suivant</b>

La deuxième rencontre avec les acheteurs a eu lieu le 22 mai 2013 pour discuter de l'ajustement du prix du lait de chèvre 2013. En effet, l'interprétation de l'article 6.4 de la convention de mise en marché en lait de chèvre 2011-2014 par certains acheteurs est différente de celle du SPCQ.

Il a été décidé à ce que le Syndicat envoie une facture à tous les acheteurs de lait, indiquant le montant volontaire à payer par les transformateurs qui sera calculé comme suit :

**Le volume de lait livré à chaque usine en février et mars 2013 (litres) multiplié par la différence du prix 2012 et 2013 = Volumes de lait livrés en février et mars 2013 au transformateur (litres) x ((102.9962 - 102,0635)/100)) = montant volontaire à payer par le transformateur.**



## ACTIVITÉS POUR LE SECTEUR DE LA VIANDE DE CHÈVRE

Le comité de boucherie a tenu huit (8) rencontres de travail au cours de la dernière année dont quatre (4) par conférence téléphonique. Les activités ont porté principalement sur la planification des actions à mettre en œuvre afin d'organiser la commercialisation et la mise en marché de la viande caprine sur une base volontaire. Des démarches ont été réalisées auprès d'acheteurs transformateurs qui souhaitent s'approvisionner en viande caprine québécoise. En effet, le comité a rencontré deux acheteurs potentiels.

Le comité a travaillé aussi à l'élaboration d'un formulaire de déclaration annuelle qui a été envoyé à tous les producteurs (lait, viande, mohair) afin d'estimer les volumes de viande de chevreau qui pourront être offerts aux acheteurs transformateurs. Par ailleurs, le comité a également produit une planche de découpe du chevreau du Québec pour la rendre disponible aux bouchers et aux consommateurs du chevreau du Québec.

Le comité de boucherie a participé à l'élaboration d'une demande de financement pour le projet de Développement du secteur du chevreau de boucherie. L'objectif du projet est de développer le secteur de la production de viande de chevreaux en répondant davantage aux besoins des acheteurs. Plus spécifiquement, le projet vise à :

- ▲ Établir un portrait de la production et de la vente des chevreaux de boucherie;
- ▲ Analyser les besoins et identifier les attentes des acheteurs (abattoirs, boucherie, consommateurs, etc.) par rapport à une carcasse type;
- ▲ Identifier les opportunités de marchés pour le développement de produits novateurs;
- ▲ Définir les conditions pour mettre en place un système de classification.

### Journées thématiques

Le comité Boucherie a organisé une journée thématique qui a eu lieu le 10 novembre 2012 à Drummondville. Les sujets abordés tout au long de la journée étaient très intéressants; que ce soit l'amélioration de la productivité et la performance de la production caprine par l'hybridation (M. André Charest), la qualité de la viande de chevreau (Mme Marie-Ève Brassard), l'approvisionnement du marché à l'année par les techniques désaisonnalisées (Mme Manon Lepage) et l'état de la situation du programme d'évaluation des performances (Mme Catherine Michaud); vont permettre aux producteurs d'atteindre une meilleure rentabilité au sein de leurs entreprises.

### Capsules Web

Le comité boucherie a produit une capsule vidéo qui vise à informer les producteurs des aspects importants de gestion de la production dans le secteur de viande de boucherie. Cette capsule a été réalisée sur des fermes de nos membres et met en vedette les produits québécois de la chèvre.

Vous pouvez consulter cette capsule sur le lien suivant :

<http://www.chevreduguebec.com/nouvelle.php?id=31>

### Planche découpe

Le comité boucherie a produit aussi une planche de découpe qui présente les différentes coupes de viande de chevreaux.



# LES COUPES DE CHEVREAU AU DÉTAIL

[www.chevreduquebec.com](http://www.chevreduquebec.com)

## L'avant et le flanc



Flanc désossé roulé



Côte de flanc

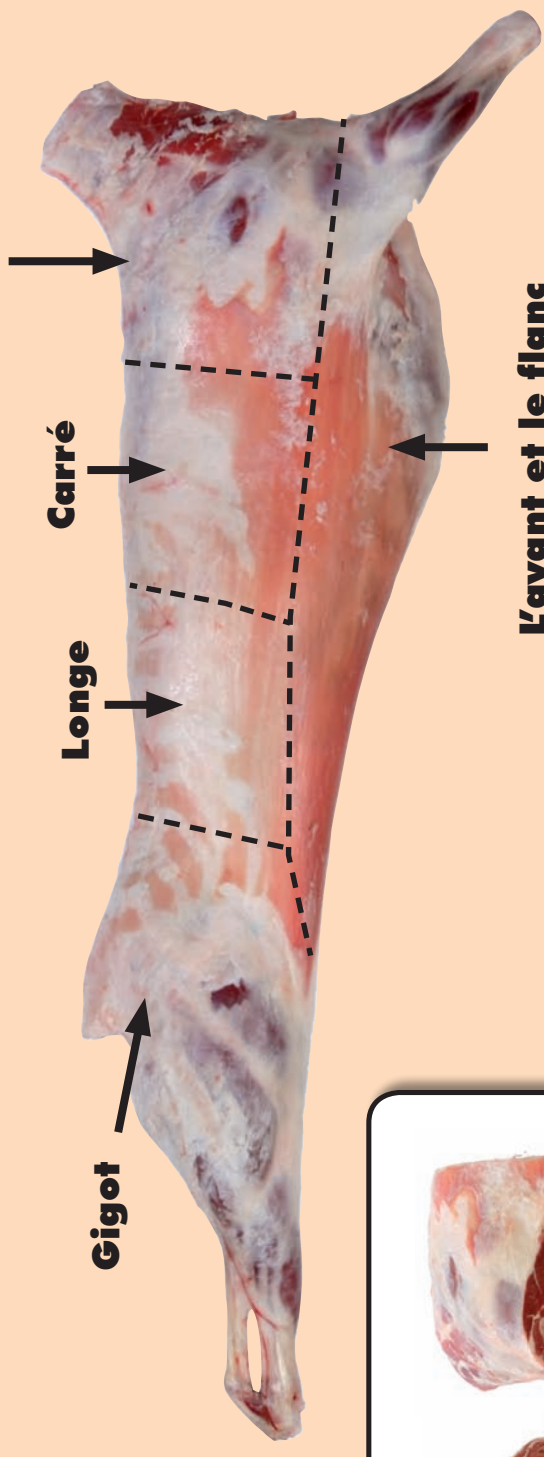


Jarret avant côté cubitus



Jarret avant français

## Épaule



Gigot

Longe

Carré

L'avant et le flanc

## L'épaule



Tranche d'épaule



Tranches palette duo



Rôti d'épaule avec os



Tranche collier



Carré d'épaule

## Le carré



Côtelette à manchette



Côtelettes bout des côtes



Couronne côtes



Rôti carré français double



Carré français



Rôti carré français 8 côtes



Carré hôtel

## La longe



Longe désossée noisettes



Côtelette centre



Côtelette centre double



Longe désossée



Longe papillon désossée



Filet (mignon)



Rôti longe avec os



Rôti longe double désossé

## Autre



Cubes à brochette



Chevreau haché



Chevreau à mijoter



Syndicat des producteurs de chevres du Québec

555, boul., Roland-Therrien, bureau 315  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530 poste 8548  
Télécopieur : 450 670-3659  
Courriel : chevres@upa.qc.ca

## Le gigot



Gigot désossé



Rôti gigot désossé



Jarret français portion centre



Tranche surlonge désossée



Tranche gigot centre



Tranches surlonge avec os et filet duo



Gigot long français



Gigot raccourci

## ACTIVITÉS POUR LE SECTEUR DU MOHAIR

L'Association des éleveurs de chèvres angoras a travaillé sur le projet d'étude d'opportunité pour la transformation et la mise en marché collective du mohair. La réalisation de ce projet a été confiée à la firme ÉcoRessources qui a travaillé en étroite collaboration avec les administrateurs du comité. Cette étude est capitale pour le secteur caprin angora, car elle ouvrira de nouvelles perspectives de développement pour les producteurs actuels et outillera le démarrage de nouveaux éleveurs.

De plus, l'association s'est dotée d'une capsule web, sous la forme d'une courte vidéo promotionnelle, qui a pour objectif de promouvoir l'élevage caprin angora et la production du mohair.

L'association a participé aussi à la finale provinciale de races, qui a eu lieu durant l'exposition agricole de Montmagny.

Par ailleurs, l'association a publié un répertoire des transformateurs de mohair (bas, feutre, filature) au Canada.

## COMMUNICATION ET FORMATION

### Le site Internet

Le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec a fait la mise à jour de son site Internet. C'est un outil de communication tant pour les consommateurs que pour l'ensemble des producteurs que vous trouverez à l'adresse suivante <http://www.chevreduquebec.com>. C'est au cours de la dernière année que le site a été peaufiné, et ce, par des accès différents pour les consommateurs et les producteurs. Ce dernier est davantage élaboré et a subi une cure de rajeunissement. Il est plus convivial et permet aux consommateurs de trouver facilement des recettes à base de produits de chèvre.

Cela permet aux producteurs de trouver, de leur côté, diverses informations particulières à leurs activités. Sur cette portion du site, on peut trouver les plus récentes versions des règlements, les derniers détails de l'application de la convention, des acheteurs actifs, des personnes-ressources ainsi que de la documentation pertinente.

Il faut souligner que le nombre d'internautes ayant visités le site internet du syndicat au cours des douze derniers mois (1<sup>er</sup> août 2012 au 31 juillet 2013) est à 30846.

### L'info-Net chèvre

Le SPCQ a envoyé au cours de l'année trois bulletins d'information « L'info-Net », en janvier 2013, avril 2013 et juillet 2013.

L'avantage de ce bulletin est d'informer les producteurs des différents dossiers, notamment quant à l'information générale, les dernières nouvelles des comités, les projets de recherche (ex. chevreaux et pâturages, transfert des activités analytiques du contrôle de la qualité du lait, l'importance des contrôles laitiers, les services-conseils en production caprine chez Valacta, le nouveau site Internet, l'information aux producteurs-transformateurs sur la vente des





troupeaux. De plus, le président, monsieur Robert Camden profite de l'occasion pour livrer son message « mot du président ».

### **Information générale**

Le Syndicat répond régulièrement aux demandes soit par téléphone ou par le site Internet ainsi qu'aux divers intervenants intéressés par le secteur caprin.

### **Guide de démarrage en production de lait de chèvre**

Le SPCQ a récemment produit un nouveau guide de démarrage en production de lait de chèvre, qui vise à orienter les producteurs dans le démarrage en production laitière caprine pour ce qui concerne la mise en marché du lait. On y retrouvera un aperçu des règlements et surtout des références pour trouver l'information nécessaire au démarrage.

### **Journée thématique sur les outils de financement**

Le 14 mars 2013, le Syndicat a organisée une journée thématique sur les outils de financement et de la gestion économique. Les objectifs de cette journée étaient d'informer les producteurs des différents programmes d'aide accessibles aux entreprises caprines, de les informer aussi du processus d'analyse des dossiers de financement et finalement de démystifier les coûts de production. Pour cette journée, M. Francis Goulet, directeur général du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture, nous a sensibilisés au fait qu'il est payant de connaître ses coûts de production. Par la suite, M. André Picard, directeur de La Financière agricole du Québec nous a informés des différents programmes de subvention et de garantie de prêt disponibles. En après-midi, Mme Sylvie Girard, de Financement agricole Canada (FAC), nous en a appris davantage sur les programmes de la FAC puis M. Marc St-Roch du service de comptabilité et fiscalité à l'UPA a traité des programmes d'aide à la relève agricole. Ensuite, nous avons eu droit au témoignage de Mme Marie Vaillancourt de la Ferme et Fromagerie La Maison Grise, puis en dernier lieu M. André Picard nous a informés de ce que nous devons savoir sur le processus d'analyse de notre dossier de financement.

### **Formation Rôles et responsabilités des administrateurs**

Le 4 mars 2013, les membres du C. A. ainsi que ceux des comités « lait, viande et mohair » du Syndicat des producteurs de chèvres ont participé à une formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs. Préparée et animée par la Direction communications et vie syndicale, cette activité a permis de comprendre les diverses fonctions des représentants (du Syndicat et de l'office) et d'identifier des façons de travailler plus efficacement en C. A. et en comité. L'après-midi a porté sur l'établissement des dossiers prioritaires du Syndicat et le plan d'action. Bref, une journée riche en information et porteuse pour l'avenir, les administrateurs caprins ayant la volonté d'avancer ensemble autour d'une vision commune.

## **PROMOTION**

### **Semaine de l'agriculture de l'alimentation et de la consommation**

Le Syndicat était présent à la 38e édition de la Semaine de l'agriculture de l'alimentation et de la consommation qui a eu lieu au centre de foires de Québec du 18 au 20 janvier 2013. C'est un évènement qui réunit plus de 300 étudiants passionnés souhaitant partager leur connaissance



avec plus de 15 000 visiteurs. Cet évènement permet de sensibiliser la population sur l'importance du secteur agroalimentaire sa remarquable diversité et son étonnante complexité

### Les Portes ouvertes de l'UPA

Cette année le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec a participé à cette activité qui favorise les rencontres avec les gens de la ville, curieux de découvrir l'univers des producteurs agricoles. Le dimanche 8 septembre, nos administrateurs (Robert Camden, Christiane Fournier, Charles Couture, et Sylvain Caron) et le directeur général M. Anass Soussi étaient présents au kiosque du SPCQ au parc Jean-Drapeau.

Plus de 36 000 personnes ont participé à cette activité. Ceci témoigne d'un intérêt grandissant des citoyens pour leur alimentation, les pratiques agricoles et la vie à la campagne.



## LES PROGRAMMES FINANCIERS

L'essentiel du financement des activités de promotion et de développement provient du Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignés du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

### Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés

Rappelons tout d'abord que ce Programme est en vigueur pour cinq années, soit de l'année financière 2008-2009 à l'année financière 2012-2013. Le montant annuel alloué au secteur caprin est de 176 000 \$. De ce montant, près de 42 000 \$ par année sont alloués directement au Syndicat des producteurs de chèvres du Québec.

Depuis avril 2010, tous les projets soumis doivent s'inscrire dans une planification stratégique du secteur (voir p. 47). La production caprine s'inscrit bien dans la démarche du MAPAQ, c'est-à-dire celle de stimuler le développement des marchés dans et hors la province de Québec des produits agricoles d'ici.

Le MAPAQ veut donner des moyens financiers aux producteurs pour développer les produits de la chèvre et les aspects commerciaux. Par le biais du Programme, les producteurs de chèvres du Québec souhaitent notamment faire connaître leurs produits à une plus vaste gamme de consommateurs potentiels.

Le Programme s'est échu en mars 2013 et les démarches auprès du MAPAQ ont été amorcées depuis l'année passée en vue du renouvellement de celui-ci. L'UPA a appuyé et continue d'appuyer le Syndicat dans cette démarche et les discussions sont en cours en concertation avec la très grande majorité des bénéficiaires du Programme.

Dans une lettre au président de l'UPA en date du 17 avril 2013, le ministre de l'Agriculture, M. François Gendron, a confirmé le renouvellement de ce programme, mais pour un an seulement. Communément appelé programme « Casino » parce que les fonds proviennent de Loto-Québec pour compenser la disparition des casinos dans les expositions agricoles, ce programme avait été renouvelé en 2008 pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 mars 2013. Il revêt une importance majeure pour 72 regroupements ou associations dont près d'une vingtaine sont affiliés à l'UPA.

## LES ACTIVITÉS 2012-2013

### Diffusion de l'information sur le site Internet du SPCQ

L'Internet est de plus en plus utilisé par les producteurs et les consommateurs pour obtenir de l'information. Nombreux ceux qui nous demandent des informations et nous les dirigeons vers le site du SPCQ pour obtenir la réponse à leur question. Ce site est également consulté par les intervenants et devient une vitrine pour des liens vers d'autres sites intéressants. Pour être efficient, cet outil d'information doit être mis à jour en continu par une personne-ressource.



## Communication

Le SPCQ et d'autres organisations du secteur doivent diffuser des informations concernant des décisions politiques, événements, services-conseils et autres concernant directement les producteurs caprins, et ce, plusieurs fois l'an. Plusieurs producteurs ont accès à un courrier électronique, d'autres non. Il faut développer un moyen simple et efficace de communiquer directement des informations tant aux intervenants qu'aux producteurs. Ainsi, le Syndicat a procédé à la diffusion de trois publications de l'Info-Net chèvre du 1<sup>er</sup> août 2012 au 31 juillet 2013. Le projet avait aussi comme objectif de favoriser une meilleure concertation entre les différents organismes.

## Diffusion des statistiques sur les volumes et la qualité du lait de chèvre

Ce projet cadrerait avec l'objectif du plan stratégique visant à augmenter le nombre de fermes rentables et viables. Le Syndicat souhaitait qu'un outil Web présentant des statistiques sur les volumes et la qualité du lait de chèvre du Québec soit accessible aux producteurs. Avec ce logiciel, chaque producteur pourrait comparer ses propres résultats à la moyenne et trouver des points à améliorer. Pour obtenir des moyennes représentatives, il faut rassembler l'information auprès des acheteurs, des producteurs, des transporteurs, etc. Le taux d'utilisation de cet outil auprès des producteurs est en développement, mais doit être encore plus important. Cependant, il est en augmentation auprès des intervenants et partenaires; il faudra poursuivre la promotion de l'outil. Certains mandataires compilent déjà les données dans le logiciel. Cependant, un problème technique empêche la visualisation des résultats volumes de lait une fois compilé pour certains mandataires. Les démarches pour résoudre ce problème sont en cours.

## Appui aux nouveaux producteurs du secteur caprin

Un guide de démarrage pour les producteurs de lait de chèvre a été produit. L'objectif de ce guide est d'orienter les producteurs dans le démarrage en production laitière caprine pour ce qui concerne la mise en marché du lait. Vous y retrouverez un aperçu des règlements et surtout des références pour trouver l'information nécessaire au démarrage.

## Capsules WEB – formation – information

Le Syndicat a produit trois capsules vidéo qui visent à informer les producteurs des aspects importants de la gestion de la production dans le secteur de lait, de la viande et du mohair. Ces capsules ont été réalisées sur des fermes de nos membres et mettent en vedette les produits québécois de la chèvre.

Vous pouvez consulter ces capsules sur le lien suivant :

<http://www.chevreduquebec.com/nouvelle.php?id=31>

## Journées thématiques pour le secteur lait

Deux journées thématiques lait ont eu lieu les 20 et 21 février 2013 respectivement, à Drummondville et à Québec. L'objectif était de sensibiliser et d'informer les producteurs des moyens d'améliorer la performance et la rentabilité de leur ferme, et ce, dans le but d'assurer un approvisionnement régulier et uniforme pour l'année. Des conférences de qualité ont été présentées. En effet, M. André Charest, producteur et conseiller CEPOQ, a tenu une conférence sur les techniques de désaisonnement pour produire à l'année, suivi de M. Claude Beurivage, chef d'équipe et coordonnateur technique secteur laitier MAPAQ-DGSAIA, qui a traité de l'inspection du lait de chèvre de la ferme à l'usine. Ensuite, Mme Caroline Brunelle, conseillère



provinciale en production laitière caprine, Valacta, a parlé des méthodes pour une bonne qualité du lait et ainsi avoir une bonne productivité. Par la suite, il y a eu le lancement officiel des capsules Web, pour les productions laitières et de boucherie. Et finalement, pour le sujet : Un lait de qualité pour faire un bon fromage, nous avons eu M. Simon Hamel, de la Fromagerie L'Atelier, M. Thomas Paquin-Roy agent R et D et Mme Chantal Chouinard, responsable assurance qualité de la Fromagerie Bergeron.

### **Journée thématique pour le secteur boucherie**

Une journée thématique dans le secteur de boucherie a eu lieu 10 novembre 2012 à Drummondville. Les sujets abordés concernent l'amélioration de la productivité et la performance de la production caprine par l'hybridation (M. André Charest), la qualité de la viande de chevreau (M<sup>me</sup> Marie-Ève Brassard), l'approvisionnement du marché à l'année par les techniques désaisonnalisées (M<sup>me</sup> Manon Lepage) et l'état de la situation du programme d'évaluation des performances (M<sup>me</sup> Catherine Michaud).

### **Journée thématique sur les outils de financement et de la gestion technico-économique**

Une journée thématique sur les outils de financement et de la gestion économique a eu lieu le 14 mars 2013 à Drummondville. Les objectifs de cette journée étaient d'informer les producteurs des différents programmes d'aide accessibles aux entreprises caprines, de les informer aussi du processus d'analyse des dossiers de financement et finalement de démystifier les coûts de production. Pour cette journée, M. Francis Goulet, directeur général du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture, nous a sensibilisés au fait qu'il est payant de connaître ses coûts de production. Par la suite, M. André Picard, directeur de La Financière agricole du Québec nous a informés des différents programmes de subvention et de garantie de prêt disponibles. En après-midi, Mme Sylvie Girard, de Financement agricole Canada (FAC), nous en a appris davantage sur les programmes de la FAC puis M. Marc St-Roch du service de comptabilité et fiscalité de l'UPA a traité des programmes d'aide à la relève agricole. Ensuite, nous avons eu droit au témoignage de Mme Marie Vaillancourt de la Ferme et Fromagerie La Maison Grise, puis en dernier lieu M. André Picard nous a informés de ce que nous devons savoir sur le processus d'analyse de notre dossier de financement.

### **Achalandage et visibilité du produit – Commandite pour évènement**

Le Syndicat était présent à la 38<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'agriculture de l'alimentation et de la consommation qui a eu lieu au centre de foires de Québec du 18 au 20 janvier 2013. C'est un évènement qui réunit plus de 300 étudiants passionnés souhaitant partager leur connaissance avec plus de 15 000 visiteurs. Cet évènement permet de sensibiliser la population sur l'importance du secteur agroalimentaire, sa remarquable diversité et son étonnante complexité. Le Syndicat a offert une commandite à ce salon.

Le Syndicat a envoyé à tous les transformateurs et les producteurs-transformateurs une lettre pour les inciter à participer à la 15<sup>e</sup> édition du concours sélection Caseus. Une dégustation des produits laitiers est faite dans le cadre de ce concours.



## LE PLAN D'ACTION 2013-2014

Le plan d'action 2013-2014 répond aux objectifs du Programme MAPAQ et à ceux du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec. Il cadre très bien avec les conclusions de l'exercice de planification stratégique.

Voici un aperçu des projets qui seront effectués en 2013-2014 :

### *Diffusion de l'information sur le site Internet du SPCQ :*

---

- ▲ Intégration des changements en assurant une plus grande autonomie au gestionnaire;
- ▲ Mise à jour en continu de l'actualité;
- ▲ Mise à jour et collaboration avec des organisations du secteur pour obtenir et diffuser l'information.

### *Développement du secteur du chevreau de boucherie*

---

- ▲ Envoi des déclarations annuelles à tous les producteurs de chèvre;
- ▲ Compilation et analyses des données;
- ▲ Estimation des chevreaux qui pourraient être commercialisés dans une vente regroupée.

### *Communications*

---

- ▲ Diffusion efficace de l'information aux producteurs et aux intervenants;
- ▲ Production et envois d'infolettres et de bulletins de liaison.

### *Journée thématique sur les outils de financement*

---

- ▲ Diffusion d'information visant l'augmentation de la rentabilité et la viabilité des fermes caprines;
- ▲ Conférences, diffusion d'un cahier de présentation.

### *Journées thématiques pour le secteur Lait*

---

- ▲ Diffusion d'information visant l'augmentation de la rentabilité et la viabilité des fermes caprines;
- ▲ Conférences, diffusion d'un cahier de présentation.

### *Journée thématique pour le secteur boucherie*

---

- ▲ Diffusion d'information visant l'augmentation de la rentabilité et la viabilité des fermes caprines;
- ▲ Conférences, diffusion d'un cahier de présentation.



## Les Cinq priorités identifiées lors de la formation Rôles et responsabilités des administrateurs

---

- ▲ Améliorer la convention de mise en marché du lait
- ▲ Poursuivre les efforts en vue de développer la mise en marché collective des chevreaux – boucherie
- ▲ Amorcer un processus d'étude de la traçabilité du secteur caprin au complet
- ▲ Étudier la faisabilité d'une convention de transport (pour les trois secteurs)
- ▲ Poursuivre les efforts pour développer la transformation et la mise en marché collective dans le mohair

## LA RECHERCHE

Le Syndicat a appuyé le projet intitulé « Évaluation de la prévalence, de l'impact sur la productivité et de l'efficacité des mesures de contrôle de l'infection à *Mycobacterium avium* spp. *Paratuberculosis* dans les troupeaux caprins du Québec » déposé par la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec (SÉCLRQ) et le Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie (RECBQ) auprès d'Agriculture Canada (Programme Agri-Innovation). Il est évident que ce projet contribuera à l'avancement et à l'amélioration de tout le secteur caprin et permettra d'accroître la rentabilité et la productivité des entreprises caprines.

## LE PLAN STRATÉGIQUE

Un mandat a été confié à la firme Zins Beauduchesne et associés, par le SPCQ, la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, le Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec et l'Association des éleveurs de chèvres angoras pur-sang du Québec. Ce dernier consistait à effectuer le diagnostic et une réflexion stratégique du secteur caprin (lait, viande, mohair) pour la période 2010-2015. La firme a présenté les rapports aux intervenants à l'hiver 2010.

Le plan stratégique sert de base au développement du secteur et permet, notamment, aux gouvernements d'autoriser, sur la base de stratégies définies par le secteur, les déboursés des subventions provenant de programmes d'appui financier.

Le conseil d'administration du SPCQ a adopté ce plan stratégique.

Rappel du plan d'action découlant de ce plan stratégique :

### Augmenter la rentabilité des fermes caprines au Québec

---

- ▲ Augmenter le nombre de fermes rentables et viables;
- ▲ Diminuer les frais de fonctionnement des fermes;
- ▲ Augmenter l'aide pour les nouveaux producteurs.



### *Améliorer la productivité des différentes productions caprines*

---

- ▲ Augmenter le nombre de fermes qui valorisent la transformation;
- ▲ Augmenter le nombre de producteurs qui utilisent les services-conseils;
- ▲ Améliorer la génétique de toutes les races;
- ▲ Promouvoir l'utilisation des outils de contrôle de la performance;
- ▲ Améliorer les conditions d'ambiance en chèvrerie.

### *Favoriser le développement des différentes productions caprines*

---

- ▲ Accroître la notoriété de l'ensemble des produits caprins;
- ▲ Augmenter le nombre de fermes;
- ▲ Augmenter les volumes de production;
- ▲ Augmenter la taille des fermes de façon optimale;
- ▲ Arrimer l'offre et la demande.

### *Accroître la qualité des produits issus des trois sous-secteurs (lait, viandes, mohair)*

---

- ▲ Conserver l'image de marque de qualité des produits caprins;
- ▲ Souligner et mettre de l'avant la qualité;
- ▲ Augmenter le nombre de fermes exemples d'AEC;
- ▲ Mise en place des programmes de prévention des maladies caprines.

### *Favoriser la mise en place d'activités et d'actions communes afin d'optimiser les fonds du PAFRAPD*

---

- ▲ Avoir une meilleure concertation entre les différents organismes.





# ÉTATS FINANCIERS



**SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
ET ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2013**

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du  
Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec au 31 juillet 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Informations comparatives*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er août 2012 et que sa date de transition était le 1er août 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 juillet 2012 et au 1er août 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 juillet 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées,

*Beauregard & Breault, CPA inc.*

Par Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Blainville, le 9 octobre 2013

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2013

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	8

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC**  
**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2013**

	2 013				2 012	
	Administration générale	Administration du plan conjoint et autres projets	Mise en marché et projets - lait	Mise en marché et projets - boucherie	Mise en marché et projets - mohair	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>						
Projets collectifs (annexe A)		14 815		13 352		28 167
Diffusion de l'information						7 762
Subvention - MAPAQ (casino, volets 1 et 2)	22 097	11 738	12 767	15 535		3 308
Contributions - volume de lait		9 815	121 670			5 069
Contributions - membres		4 725		3 900	120	128 858
Intérêts, promotion et autres services	9		310	270	5 739	7 445
	22 106	41 093	134 747	33 057	5 859	3 986
						156 428
<b>CHARGES</b>						
Projets collectifs (annexe A)		5 973	3 327	11 485		20 785
Salaires	6 814	6 311	33 980	2 427		49 532
Charges sociales	1 760	1 314	7 076	505		35 423
Assurances	48	189	568	142		6 287
Charges locatives	389	831	2 537	623		934
Contributions - l'Union des producteurs agricoles	54	714	24 617			4 154
Cotisation - Fédération nationale		400				26 092
Fournitures et communications	3 762	1 889	2 682	345	60	400
Déplacements - employé	732					5 034
Réunions - Comité de mise en marché	2 734		5 810	3 099	729	2 054
Réunions - CA et AGA	10 850	125	186	1 342		4 475
Représentation et autres réunions	8 126	101	2 457	2 300		12 503
Diffusion de l'information	491	121	420	143		2 963
Services professionnels	5 075	6 583	24 977	1 781	4 517	23 033
Services conseils	481	1 925	11 875	634		25 675
Publicité et promotion - kiosque	250		2 220			18 298
Amortissement des immobilisations corporelles	241					600
Frais bancaires	339					214
	42 146	26 476	122 732	24 826	5 306	172 291
	(20 040)	14 617	12 015	8 231	553	(15 863)
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>						

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2013**

---

	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	<b>1 459</b>	<b>17 322</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>15 376</u>	<u>(15 863)</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	<u><u>16 835</u></u>	<u><u>1 459</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

## BILAN

31 JUILLET 2013

	<i>31 juillet</i> <u>2 013</u> \$	<i>31 juillet</i> <u>2 012</u> \$	<i>1er août</i> <u>2 011</u> \$
<b>ACTIF</b>			
<b>COURT TERME</b>			
Encaisse	20 071	4 663	3 072
Débiteurs (note 4)	34 610	35 436	60 938
Frais imputables au prochain exercice	<u>223</u>	<u>215</u>	<u>311</u>
	54 904	40 314	64 321
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<u>809</u>	<u>692</u>	<u>490</u>
	<u><u>55 713</u></u>	<u><u>41 006</u></u>	<u><u>64 811</u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>COURT TERME</b>			
Comptes fournisseurs et frais courus (note 6)	38 878	39 547	47 489
<b>ACTIF NET</b>	<u>16 835</u>	<u>1 459</u>	<u>17 322</u>
	<u><u>55 713</u></u>	<u><u>41 006</u></u>	<u><u>64 811</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2013

	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	15 376	(15 863)
Élément sans effet sur la trésorerie:		
Amortissements des immobilisations corporelles	<u>241</u>	<u>214</u>
	<u>15 617</u>	<u>(15 649)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	826	25 502
Frais imputables au prochain exercice	(8)	96
Comptes fournisseurs et frais courus	<u>(669)</u>	<u>(7 942)</u>
	<u>149</u>	<u>17 656</u>
	<u>15 766</u>	<u>2 007</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(358)</u>	<u>(416)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	15 408	1 591
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>4 663</u>	<u>3 072</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>20 071</u></u>	<u><u>4 663</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2013

---

### 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat est constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec. Il a été créé pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. De plus, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, le Syndicat agit à titre de gestionnaire du plan conjoint. Le Syndicat est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est conséquemment exempté des impôts sur le revenu.

### 2 - INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers pour lesquels le Syndicat a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'insuffisance des produits sur les charges du Syndicat pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er août 2011.

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

Le Syndicat utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de contributions sont constatés à titre de produits en fonction du nombre de litres mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions des membres sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

Le Syndicat évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2013

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%

	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$
<b>4 - DÉBITEURS</b>		
Comptes clients	8 492	525
Contributions	12 332	11 813
Subventions du gouvernement provincial et organisme sans but lucratif	13 786	23 098
	<u>34 610</u>	<u>35 436</u>

**5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2013	Valeur comptable 2012
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	710	374	336	18
Équipement informatique	2 323	1 850	473	674
	<u>3 033</u>	<u>2 224</u>	<u>809</u>	<u>692</u>

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
<b>6 - COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS</b>		
UPA	17 312	32 296
Employé	4 787	
Administrateurs		2 961
Producteurs	8 726	
Taxes de vente provinciale et fédérale	4 653	600
Autres	3 400	3 690
	<u>38 878</u>	<u>39 547</u>

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2013

#### 7 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

Le Syndicat est affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Services techniques, informatiques, salaires, charges locatives et déplacements	148 498	106 128
Contributions	24 618	25 298
Les soldes à payer découlant de ces opérations sont :	22 099	35 257

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

#### 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Syndicat est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières. Le Syndicat évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2013

ANNEXE A - PROJETS COLLECTIFS

	<u>2 013</u>			<u>2 012</u>
	Administration du plan conjoint et autres projets	Mise en marché et projets - lait	Mise en marché et projets - boucherie	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Besoins en protéine des chevreaux de boucherie				8 436
Protocole pour l'insémination de chèvres	14 815			14 815
Valorisation d'engraissement des chevreaux			13 352	3 402
Outil diffusion de volume et qualité du lait				(4 076)
	<u>14 815</u>		<u>13 352</u>	<u>7 762</u>
<b>CHARGES</b>				
Journée INPACQ caprin		165		188
Besoins en protéine des chevreaux de boucherie				4 094
Protocole pour l'insémination de chèvres	5 973			5 973
Valorisation d'engraissement des chevreaux			8 323	3 402
Capsules site web		3 162	3 162	6 324
	<u>5 973</u>	<u>3 327</u>	<u>11 485</u>	<u>7 684</u>

# RÉSOLUTIONS

## MANDAT À CONFIER POUR L'ÉTUDE DE SCÉNARIOS DE FINANCEMENT (SYNDICAT ET PLAN CONJOINT)

### Considérant que :

- En 2013, le travail d'analyse des finances a été amorcé par le comité finance du syndicat, et que les grands axes d'analyse sont faits par type de production (lait, boucherie, etc.);
- Le financement actuel ne fait que couvrir l'administration générale, mais permet difficilement le développement de la production et mettre en application les plans d'action;
- Le C. A. considère important de prévoir des hausses de dépenses inévitables pour les prochaines années;
- L'augmentation continue des charges, si ce n'est que l'inflation ou l'indexation des honoraires professionnelles;
- Les membres du C. A. réalisent qu'un ajustement de contributions doit être envisagé;
- Actuellement le budget permet de défrayer le coût d'un directeur général à 5 jours par semaine et d'une ressource partielle en secrétariat;
- Les frais d'administration incluent les projets et plusieurs programmes gouvernementaux ne sont reconduits que pour un an;
- Le CA est d'avis qu'une analyse approfondie de la situation s'impose;

### Considérant que le comité prévu à cet effet doit faire :

- L'analyse professionnelle des postes de revenus et de dépenses;
- L'analyse des tâches effectuées;
- Évaluer les économies possibles;
- Évaluer les conditions de succès pour financer adéquatement l'organisme;
- S'assurer du respect du paiement des contributions par les producteurs;

**Considérant que** le Syndicat a choisi le service des finances de la confédération de l'UPA et que le Syndicat profite ainsi de l'expertise acquise auprès d'autres affiliés;

**Considérant** qu'un exercice menant à un ajustement des contributions n'a pas été fait depuis l'année 2000;

**Considérant** l'importance d'avoir les moyens financiers pour mettre en application la convention du lait, efficacement et en toute équité, pour mettre en place les plans d'action des comités (notamment le développement de la mise en marché de la viande boucherie), pour développer des projets et faire de la recherche et développement;

Compte tenu de ce qui précède :

Les producteurs réunis en **assemblée générale annuelle** mandatent le Syndicat de procéder aux analyses décrites ci-haut et de présenter les résultats de son travail et ses recommandations lors de la prochaine assemblée générale.



## RÉSOLUTION : MAINTIEN DU PAFRAPD

**Considérant** que le gouvernement du Québec a autorisé pour un an seulement le renouvellement du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (PAFRAPD) soit jusqu'au 31 mars 2014;

**Considérant** que ce programme, financé par la Société des loteries du Québec et géré par le MAPAQ, est une compensation faisant suite à la fermeture des casinos des expositions agricoles, source de financement de plusieurs associations agricoles;

**Considérant** que ce programme revêt une importance majeure pour 72 regroupements ou associations qui représentent 14 000 entreprises agricoles, dont le Syndicat des producteurs de chèvres (SECLRQ, RECBQ, ASECAPSQ) puisqu'il soutient la réalisation de projets novateurs et structurants afin d'améliorer la productivité, la rentabilité et la compétitivité des secteurs d'activités;

**Considérant** que l'ensemble des groupes affiliés à l'UPA qui bénéficient du PAFRAPD a réitéré la nécessité de son renouvellement pour une période de cinq ans;

**Considérant** que c'est dans le cadre du PAFRAPD que le Syndicat des producteurs de chèvres peut réaliser des projets favorisant le développement de la production et de sa mise en marché (analyse du potentiel de mise en marché des chevreaux de boucherie, transformation et commercialisation de la fibre mohair, journées thématiques, guide de démarrage en production laitière, bulletin Info-Net Chèvres, capsules vidéos, site Internet, etc.);

### **L'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec demande :**

**À l'UPA** de continuer à revendiquer le maintien du PAFRAPD et son renouvellement pour une période supplémentaire de cinq ans;

**Aux partenaires du secteur caprin (SECLRQ, RECBQ et AECAPSQ)** de faire des représentations dans le même sens;

**Au gouvernement du Québec** de renouveler ce programme structurant pour les cinq prochaines années.



# RÈGLEMENT

## PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

### ① LE DROIT DE PAROLE

---

#### Le rôle du président d'assemblée

- Le président seul peut accorder le droit de parole qui est limité à trois (3) minutes par sujet de discussion (proposition, amendement et sous-amendement).
- Le président s'assure que l'on ne discute que d'une seule question à la fois.
- Le président ne participe pas au débat sauf pour fournir des explications utiles à la compréhension de la proposition à l'étude.

#### Les interventions

- L'intervenant doit s'adresser au président. Il doit utiliser un langage respectueux et éviter les procès d'intention.
- Ses propos doivent être pertinents à la question à l'étude et éviter les répétitions.

#### Rappel à l'ordre

- Dès qu'une irrégularité survient, et après avoir obtenu la parole du président, un participant peut lui demander de faire respecter la présente procédure d'assemblée.
- Si le président juge que l'intervention est fondée, il doit veiller à régulariser la situation. D'autre part, plutôt que d'en décider lui-même, le président peut mettre la question en débat ou demander aux participants de se prononcer sur sa pertinence.

### ② LES RÉOLUTIONS

---

- Une résolution doit être proposée par un participant ayant droit de vote et appuyée par un deuxième, avant d'être soumise au débat par le président à titre de proposition principale.
- Après sa lecture, la proposition est soumise au débat, elle devient alors propriété de l'assemblée et le proposant ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.
- Le débat s'engage à la suite du proposant qui, de droit, peut prendre la parole le premier. Si elle le désire, la personne qui appuie prendra ensuite la parole, suivie des autres participants selon l'ordre



d'arrivée aux différents micros. À la fin du débat, le proposant se voit offrir une dernière intervention dans laquelle il doit résumer ses arguments.

- Lors du débat, un participant peut, s'il est secondé, soumettre un amendement à la proposition principale. S'il est jugé recevable par le président, le débat sur la proposition principale cesse pour porter exclusivement sur l'amendement.
- Pour être recevable, un amendement doit être conforme aux règlements, aux décisions déjà prises et être utile (il serait inutile si son adoption équivalait à un rejet de la proposition principale).
- Un amendement peut servir à insérer, supprimer ou remplacer un ou plusieurs mots ou phrases de la proposition principale.
- De la même manière, un participant peut, s'il est secondé, soumettre un sous-amendement à l'amendement. Toujours s'il est jugé recevable, la discussion sur l'amendement cesse et se porte exclusivement sur le sous-amendement.
- Le sous-amendement est soumis aux mêmes règles que l'amendement, mais il ne peut en aucun temps être amendé.

### ③ LE VOTE

---

- Le président ne peut mettre aux voix qu'une seule proposition à la fois.
- Lorsque plus personne ne demande la parole, le débat est terminé et le président demande lecture de la proposition et appelle le vote.
- Sur proposition dûment appuyée, un participant peut demander de mettre fin au débat sur la proposition et de procéder au vote. Le président demande alors aux participants de se prononcer et, si les deux tiers d'entre eux sont en accord, il met fin au débat sur la proposition à l'étude et la soumet immédiatement aux voix. Le président peut aussi de son propre chef, après plusieurs interventions, demander à l'assemblée si elle est prête à voter.
- Le vote se prend par main levée à moins qu'une proposition pour un scrutin secret soit acceptée par la majorité des participants présents (au moyen d'un vote à main levée). Le président demande successivement que lèvent la main les délégués qui votent **pour** la proposition, ceux qui votent **contre** et ceux qui s'abstiennent.
- Toute décision est prise à la majorité absolue des voix, c'est-à-dire celle réunissant plus de la moitié des voix exprimées exception faite du vote pour mettre fin au débat (troisième paragraphe du présent chapitre).
- Le président du Syndicat, s'il préside aussi l'assemblée, n'a droit de vote que lors d'un scrutin secret ou en cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.





## ACRONYMES UTILISÉS

<b>AECAPSQ</b>	Association des éleveurs de chèvres angoras pur-sang du Québec
<b>AGA</b>	Assemblée générale annuelle
<b>AGS</b>	Assemblée générale semi-annuelle
<b>ALCQ</b>	Association laitière de la chèvre du Québec
<b>AQISEP</b>	Association québécoise d'information scolaire et professionnelle
<b>CDEC</b>	Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté
<b>CEPOQ</b>	Centre d'expertise en production ovine du Québec
<b>CRAAQ</b>	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
<b>CRSAD</b>	Centre de recherche en sciences animales de Deschambault
<b>DGSAIA</b>	Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments
<b>FAC</b>	Financement agricole Canada
<b>FADQ</b>	La Financière agricole du Québec
<b>FNCC</b>	Fédération nationale canadienne de la chèvre ( <i>CNGF</i> en anglais)
<b>MAPAQ</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>PAFRAPD</b>	Programme d'appui financier aux regroupements et associations de producteurs désignées (MAPAQ)
<b>PCSRA</b>	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
<b>RECBQ</b>	Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec
<b>RMAAQ</b>	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
<b>SECLRQ</b>	Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec
<b>SPCQ</b>	Syndicat des producteurs de chèvres du Québec
<b>UPA</b>	Union des producteurs agricoles



